

REDUISONOS NOS DECHETS !

ETAT DES LIEUX

345 millions de tonnes de déchets sont produits chaque année en France - dont 31 millions par les ménages – pour une moyenne annuelle de **374 kilos d'ordures ménagères par habitant**. Le quart de ces déchets est organique, et 15 à 20 % sont des erreurs de tri...

Que deviennent nos déchets ? Voici les différentes méthodes de traitement :

- Élimination (incinération et enfouissement) : 31 %
- Valorisation énergétique : 27 %
- Tri : 22 %
- Compostage : 17 %
- Méthanisation : 2%

POURQUOI REDUIRE ?

La société de consommation nous pousse à acheter toujours plus de biens aussi dispensables qu'éphémères. **La fabrication, l'emballage et l'obsolescence** de ces produits portent gravement atteinte à la nature et à notre santé.

L'élimination des déchets est une méthode polluante et coûteuse, aujourd'hui dépassée. La valorisation du recyclage et du réemploi permettrait la **création de 800 000 emplois** en Europe d'ici 2030 (*source : Bureau Européen de l'Environnement*).

La **déresponsabilisation des consommateurs** et la **pression exercée par les industriels** sur les pouvoirs publics n'encouragent en rien les particuliers et les entreprises à réduire leurs déchets.

L'épuisement des ressources naturelles et le **dérèglement climatique** occasionnés par le développement démographique et la croissance de la consommation ne nous laissent pourtant pas le choix : **ce mode de vie est une impasse**, et nous serons forcés d'en changer d'ici 2050. Il est urgent et vital que nous changions nos habitudes !

Source des chiffres : ADEME, 2016

COMMENT REDUIRE ?

- **En refusant** : avons-nous vraiment besoin de tout ça ?
- **En réduisant** notre consommation : se limiter au nécessaire et bannir le gaspillage.
- **En réutilisant** : donner une seconde vie aux produits de consommation en ayant recours à l'occasion, à l'échange et au don.
- **En recyclant** : réaliser correctement son tri sélectif.
- **En compostant** : les déchets organiques doivent retourner à la nature !
- **En réclamant** l'instauration d'une **tarification incitative** de l'enlèvement des ordures ménagères : récompenser les efforts et pénaliser ceux qui n'en font pas.
- **En participant** à des initiatives citoyennes en faveur de la réduction des déchets (nettoyages de la nature, réunions d'échange...).
- **En en parlant** autour de vous !

Ces actions sont le point de départ d'un nouveau modèle économique : **l'économie circulaire**, qui vise à limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental en augmentant l'efficacité à tous les stades de vie des produits (conception, production, consommation, fin de vie).

Julie des Mains Dans Le Sable vous donne rendez-vous sur son site **L'Ère du Zéro Déchet**, où vous retrouverez ses conseils en matière de **réduction des déchets au quotidien**.

Site internet : lereduzerodechet.fr
Facebook : [lereduzerodechetenpaysdauray](https://www.facebook.com/lereduzerodechetenpaysdauray)